

La nationalité de la femme

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 425

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Rien ne dure que la vérité.

VAUVENARGUES.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{me} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER..... 8.—

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Les annonces de 1^{er} ordre (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Lire en 2^{me} page:

In Memoriam: Miss Ruth Morgan.
H. Z.: Toujours le droit au travail de la femme mariée.
A. M. STAELH-FREY: Les consultations de nourrissons en Suisse.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Les femmes et la Société des Nations: contre la traite des femmes.
Le service social de la gare à Strasbourg.
A. LEUCH: La vie politique. A propos des élections fédérales. La lutte contre le chômage.
Les prochains Congrès. Conseil International des Femmes. Congrès international de morale sociale.
Un anniversaire.
Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. PREIS: Figures et portraits de femmes. Gertrud Bäumer.
A travers la presse.



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} SCHLEIMER-KILL

Conseillère municipale d'Esch (Grand duché de Luxembourg) et présidente de l'«Action Féminine».

AVIS IMPORTANT A NOS NOUVEAUX LECTEURS. — Nous avons fait depuis six semaines le service à titre gracieux du Mouvement à un millier environ de membres de l'Association suisse pour le Suffrage non encore abonnés à notre journal, supposant qu'ils ne le connaissaient pas encore, et ne se rendaient de la sorte pas compte du rôle d'informateur féministe, comme de lien entre tous les suffragistes de langue française, qu'il est appelé à jouer.

Un numéro encore après celui-ci leur sera envoyé également gratuitement. Toutefois, dès aujourd'hui, nous prenons la liberté d'attirer leur attention sur le bulletin de compte de chèques qui sera encarté dans ce numéro-ci, en priant tous ceux qui, ayant trouvé quelque intérêt à lire notre journal, voudraient continuer à le recevoir, soutenant de la sorte l'effort constant qu'il accompli pour la cause féministe en Suisse romande. Il leur suffira pour cela de remplir ce bulletin à leur nom, et de verser dans un bureau de poste la somme de 5 FRANCS, montant de l'abonnement pour une année. Et à tous ceux qui accompliront ce geste d'entraide et d'encouragement, nous disons dès maintenant notre chaleureuse reconnaissance.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Féminisme international

Un Congrès à Istamboul. - Un Comité à Luxembourg.

... A Istamboul? Dans cette ville de conte de fées, que nous appelions Constantinople, où les désenchantées ne sortaient, voici vingt ans, que voilées du harem, et où les femmes sont maintenant médecins, avocates, banquières, commissaires de police, conseillères municipales? A Istamboul, notre prochain Congrès suffragiste international?...

En bien! oui. Que cela semble un conte des Mille et une nuits, aucune de nous ne le nierait. Qu'il faille faire un effort pour préparer dans ce cadre un Congrès tout comme à Paris ou à Berlin, cela est certain. Que, dans les temps si terriblement incertains que nous vivons, nous ne nous posions pas de gros points d'interrogation, cela est inévitable. Mais, des points d'interrogation, nous en posons toujours maintenant, devant tout projet, et cela n'empêche pas la roue du temps de nous remettre au moment voulu en face des réunions, conférences, événements qui nous paraissent improbables il y a six mois. Rien n'est aussi durable que le provisoire, et rien ne finit par être plus certain que l'incertitude. Et puis, ce Congrès, si nous voulons le faire, puisque nous devons le faire (et il n'y a aucune raison pour que nous le remettons éternelle-

ment), il faut pourtant le préparer, et le préparer soigneusement. Une année, ce n'est pas trop, surtout en songeant à nos Sociétés affiliées d'Australie et d'Amérique du Sud, avec lesquelles la distance ralentit tellement la correspondance.

— Mais, direz-vous, pourquoi avoir choisi, en ces temps incertains justement, une ville lointaine d'Orient, plutôt que d'organiser votre Congrès dans une capitale d'Occident? — Ville lointaine: pour qui? Pour nous, gens d'Occident, assurément. Mais n'oublions pas que c'est d'un Congrès international qu'il s'agit, et que le monde international n'est pas limité, comme nous avons parfois trop la tendance à le croire, entre Londres, Stockholm, Paris, Genève et Rome. Et si Istamboul est loin pour nous, il est près pour les femmes de pays avec lesquelles nous n'avons pas toujours le contact nécessaire, et qui ont beaucoup plus besoin de nous que les Suédoises, les Anglaises ou les Françaises: celles de l'Orient.

Il n'est, en effet, que de suivre l'éveil et le développement de l'idée féministe dans les pays orientaux, dans ceux du Proche-Orient notamment, de constater la formidable poussée des idées nouvelles dans certains milieux musulmans (voyez la Turquie, voyez l'Egypte), pour se rendre compte à quel point il est indispensable de venir en aide à ces femmes qui, parfois, assistent en moins de dix ans à une évolution qui, chez nous, a duré un demi-siècle. Et à côté de la rapidité de certains progrès, que de traditions cruelles encore, que de préjugés et de coutumes d'origine quasi barbares, chez certains peuples, qui s'entremêlent curieusement avec des innovations mal établies et mal appliquées! Le Proche-Orient offre en ce moment un champ important à l'activité féministe: l'on regarde vers nous, Alliance, de là-bas, beaucoup plus assurément que de Londres ou de La Haye. Et nous ne répondrions pas à cet appel?

C'est donc pour organiser ce Congrès d'Istamboul que nous nous sommes réunies, fin mars, en pleine région occidentale, dans ce pittoresque Grand-duché de Luxembourg. Organiser ce Congrès: entendons-nous, car il était trop tôt évidemment pour fixer beaucoup de détails. Toutefois, il fallait prendre la décision de principe, arrêter autant que faire se peut la date de ces assises, qui auront vraisemblablement lieu au moment des vacances de Pâques, soit à la mi-avril 1935, aborder

la douloureuse question de leur base financière, décider grosso modo des principaux sujets qui y seront traités, etc. ... A côté de ces délibérations importantes, notre Comité s'est encore préoccupé de diverses affaires d'ordre administratif et intérieur; il a entendu un rapport de sa secrétaire générale sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. (questions d'esclavage, de traite des femmes, de protection de l'enfance, travail de nuit des femmes, nationalité de la femme mariée), et il a procédé hors séances à un échange de vues remarquablement intéressant sur un des gros problèmes politico-féministes de l'heure: l'influence des courants politiques actuels sur la situation des femmes.

Et puis notre Comité a pris contact avec les féministes luxembourgeoises, que nous ne pouvons assez remercier ici de leur accueil chaleureux et cordial. Et du point de vue suffragiste, qui est forcément celui qui pour nous prime les autres, cette visite dans le Grand-Duché présentait un intérêt tout particulier, du fait que les femmes luxembourgeoises possèdent depuis 1919 tous leurs droits politiques, en complète égalité avec les hommes, mais qu'elles les ont jusqu'à présent assez peu utilisés. Elles n'ont actuellement aucune femme députée, aucune femme conseillère municipale non plus dans la capitale, car c'est dans le Conseil municipal de la ville industrielle d'Esch sur Alzette que siège seule M^{me} Schleimer-Kill, l'énergique et active présidente de l'Action féminine du Luxembourg, qui s'est donné pour tâche de réveiller et de stimuler ces électrices encore peu pressées de faire usage de leurs droits. Le contraste entre elles et les suffragistes françaises, membres de la Fédération de l'Est, qui sont venues en autocar de Metz et de Lunéville passer une après-midi avec nous, ne manquait certes pas de piquant: d'un côté des femmes privées de tout droit politique, et brûlant du désir de les posséder pour les exercer en faveur d'un tas de réformes qu'elles connaissent d'avance; de l'autre, des électrices en possession de cet instrument efficace d'action qu'est le bulletin de vote, mais se demandant encore comment s'en servir, et hésitant à se rendre compte de la puissance qu'elles détiennent entre leurs mains... Peut-être aussi certains de leurs concitoyens ne sont-ils pas trop pressés de leur ouvrir les yeux sur la valeur de cette force?... quoique ce ne soient que de aimables et encourageantes paroles que nous ayons entendues de la part des autorités qui ont bien voulu nous recevoir, tant à Luxembourg qu'à Esch; et peut-être aussi, comme nous l'ont dit nos hôtes elles-mêmes, faut-il combattre pour un droit pour apprécier sa possession et être préparées à s'en servir? (Dans ces conditions alors, ne sommes-nous pas, nous autres, femmes françaises et suisses, mères, archi-mères, pour faire usage de nos droits de citoyennes!...)

Ce stimulant, cet encouragement aux femmes luxembourgeoises à utiliser leur bulletin de vote, les deux meetings organisés avec plein succès à Luxembourg et à Esch à l'occasion de notre passage, les ont certainement apportés aux membres de l'Action féminine, accourus pour nous rencontrer. Et nous sommes certaines que la comparaison qu'elles faisaient elles-mêmes de leur mouvement avec la procession du pèlerinage d'Echtternach: trois pas en avant, deux pas en arrière! (spectacle traditionnel infiniment curieux, dont nous n'avons pu voir que le cadre médiéval dans la petite ville frontalière) — nous sommes certaines que cette comparaison, que l'on peut malheureusement appliquer à bien des mouvements d'idée à notre époque! ne vaudra pas longtemps pour le Luxembourg. Car, même à raison d'un pas en avant sur deux en arrière, l'Idée finit par marcher, et cette marche-là est encore plus rapide que celle de notre traditionnel escargot suffragiste suisse!

E. Gd.

La nationalité de la femme

La Conférence panaméricaine, qui s'est tenue récemment à Montevideo, a marqué un succès pour la Commission Interaméricaine des Femmes, dont Alice Paul et Doris Stevens sont les infatigables animatrices. La Conférence, en effet, a adopté la résolution suivante:

Les Etats contractants s'engagent, lors de l'entrée en application de cette Convention (sans doute quand elle aura été ratifiée par tous les Etats signataires (Réf.), à supprimer toute différence entre les sexes en matière de nationalité dans leur législation, comme dans l'application qu'ils en font.

La Conférence a également recommandé à ses membres de reconnaître aussi vite que possible aux femmes leurs droits civils et politiques.

Carrières féminines

La maîtresse fröbelienne à la campagne.

Deux articles publiés par l'organe des maîtresses fröbeliennes de la Suisse orientale établissent les conditions dans lesquelles est tenue de vivre, à la campagne et à la montagne, la maîtresse fröbelienne. Nous ne pouvons qu'être heurtés de n'avoir pas à déplorer une situation semblable dans nos cantons romands, du moins en ce qui concerne Vaud, Genève et Neuchâtel; car, en Valais, la situation du corps enseignant tout entier laisse encore fort à désirer. (Note de la trad.)

Le traitement annuel est de 2200 fr. actuellement (il était de 2600 fr. avant les réductions de crise). Avec cette somme, l'économie la plus stricte s'impose, mais il faut tout de même un certain minimum pour subsister, fût-on jeune et modeste. Une chambre pour 24 fr. par mois, la somme dérisoire de 53 fr. pour la nourriture, 30 fr. en moyenne pour les vêtements, les voyages, les livres, 19 fr. environ pour les impôts, les assurances, le chauffage, etc., auxquels viennent s'ajouter les diverses retenues pour les caisses de retraite, les journaux, les associations professionnelles ou de bienfaisance qui représentent une dépense annuelle de 30 fr. On voit que la jeune fröbelienne la plus raisonnable ne parvient pas à dépenser moins de 132 fr. par mois, à condition de ne pas tomber malade, de n'avoir personne à sa charge, et de ne faire aucune dépense dite « de luxe » (voyages, vacances à l'hôtel, etc.).

Voyons maintenant la vie de ces jeunes filles. L'une d'elles la raconte en substance ainsi: « Ma première place de fröbelienne fut dans un petit village d'une vallée de montagne isolée du monde pendant huit mois de l'année. C'était un village de fabriques; j'eus peine à découvrir une hôtesses qui n'allât pas en fabrique et voulût bien me donner le vivre et le couvert. L'école commençait à 6 h. 30, durait jusqu'à 11 h. 30, reprenait à 13 h., et ne finissait qu'à 17 h. 30. Un seul après-midi de congé, le samedi. J'étais si exténuée, après ces longues heures de classe, que je n'avais plus qu'une envie: dormir. Dormir aussi le dimanche, dormir le soir où j'aurais pu me rendre au village voisin pour y tenir ma partie dans le chœur mixte ou dans la société de gymnastique, dormir le dimanche après-midi lorsque je ne lisais pas, au lieu d'aller couvrir la montagne, comme le faisait, avant moi, ma collègue, plus sportive et moins fatiguée que moi par son enseignement, sans doute. Des relations! il ne fallait pas y songer; tout au plus m'arriva-t-il parfois de passer dehors la soirée du samedi, dans l'une des deux familles avec lesquelles je m'étais liée. Les autres gens, parents et enfants, avaient sommeil aussi après le dur labeur de la semaine. Maintenant que je suis en ville, que je jouis de tous les avantages que cela procure, je me demande comment j'ai pu vivre aussi isolée intellectuellement de tout ce qui fait ma joie aujourd'hui, comment j'ai pu trouver mon plaisir à une démonstration de la maison Maggi, à une représentation de la société de gymnastique, à un concert-réclame de disques de gramophone!